



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 28 septembre 2023**

N° : 2023-100

OBJET : Annulation du mandat n°2327 – « Remise à niveau partielle de la scénographie de l'Iloz' »

Date de la convocation : **Judi 21 septembre 2023**

Secrétaire de Séance : **Mme Dehan**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis.

Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Paris 2024).

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s : 17	en droits de vote : 55.5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote : 10.5
	Votant·e·s : 19	en droits de vote : 66

Liste des présent·e·s :

nombre de votes /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5.5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOUSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5 + 5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. LARIVE	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3

MEYZIEU	M. QUINIOU	5
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir : M. Chapuis à Mme Creuze - M. Benzeghiba à Mme Reveyrand

Madame la Présidente expose :

Le montant prévisionnel de ce mandat était fixé à 65 000 € TTC par délibération du 2 mars 2023, pour une durée allant jusqu'au 31/12/2024.

Aucun travaux n'a été réalisé et l'opération telle que prévue initialement a été repensée.

En effet, le Symalim a depuis plusieurs années un partenariat avec le groupe Suntory permettant de soutenir des projets du parc. Suntory est particulièrement intéressé par les actions à vocation pédagogique sur les thématiques environnementales et notamment la protection de l'eau.

Leurs cofinancements vont être réorientés sur L'illoz' ce qui va permettre de revoir en profondeur la scénographie de l'exposition qui a été conçue il y a plus de 10 ans, et non se limiter à de simples réparations de modules qui ne fonctionnent plus.

Le projet initialement prévu dans le mandat de travaux 2327 a donc été abandonné au profit d'un nouveau projet plus ambitieux qui va faire l'objet d'une nouvelle convention de mandat d'étude (n°2313).

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité
Le Comité Syndical :

- **ANNULE** le mandat n°2327 « Remise à niveau partielle de la scénographie de l'illoz' »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE



